

**Enquête sur la mort mystérieuse des 36 bébés** B 6

la tribune

**Forum**

Finance  
Informations générales

**La tâche des enseignants**

**Le ministre Yves Bérubé veut intensifier les négociations**

par Robert Lefebvre

**QUEBEC (PC) — Les négociations qui se déroulent depuis deux semaines entre le gouvernement et les enseignants sur la question spécifique de la tâche d'enseignement seront intensifiées au début de la semaine prochaine, a fait savoir hier le ministre de l'Éducation Yves Bérubé.**

Mais il a laissé entendre que les nombreux problèmes relevés dans le milieu de l'éducation ne reposent pas uniquement sur l'augmentation de la tâche d'enseignement mais sur un ensemble de paramètres.

M. Bérubé a indiqué plus clairement qu'il pourrait accepter de rouvrir les décrets dans le cadre d'une proposition globale de réaménagements.

Le ministre de l'Éducation était interrogé par quelques journalistes au sortir de l'Assemblée nationale, peu après que le député libéral d'Argenteuil Claude Ryan eut récla-

mé un moratoire d'un an sur toute augmentation de la tâche.

La déclaration de M. Bérubé a été faite quelques minutes avant la conférence de presse qu'avait convoquée la Centrale de l'enseignement du Québec pour dénoncer le piétinement des pourparlers.

**Urgence**

M. Robert Bisaillon, le président de la commission des enseignants de la CEQ, a déclaré que son groupe n'est pas intéressé à discuter de réaménagements sur la base de l'augmentation de tâche prévue pour l'automne prochain.

Il demande plutôt au gouvernement de geler la tâche à son niveau actuel pour les deux prochaines années.

"Ca nous permettrait, a-t-il dit, de négocier à moyen terme des aménagements de la convention collective qui seraient plus durables."

M. Bisaillon a précisé que le climat des négociations est serein mais que si ces pourparlers n'aboutissent pas d'ici quelques jours, "nous nous poserons de sérieuses questions quant à l'utilité des négociations qui ont été entreprises avec le gouvernement".

La réponse du gouvernement devra venir vite, ajoute-t-il, parce qu'il sera trop tard après le 30 avril, date ultime pour l'organisation de la prochaine année scolaire.

**Effets négatifs**

Le critique libéral en matière d'éducation, M. Claude Ryan, a fait valoir pour sa part que le moratoire

**•Ryan réclame un moratoire**

re d'un an qu'il propose sur l'augmentation de la tâche constituerait un geste de rapprochement, de réconciliation et d'apaisement qui pourrait ouvrir la porte à une plus grande compréhension.

Le décret prévoit que la tâche d'enseignement sera augmentée de 50 minutes à compter de septembre prochain, et de 30 minutes pour l'année 1985-1986.

M. Ryan affirme que cette mesure aura des effets négatifs sur la qualité de l'enseignement.

Il soutient par ailleurs que le gouvernement a les moyens finan-

ciers d'accéder à la requête des enseignants.

Le député d'Argenteuil a aussi demandé au ministre Bérubé de surseoir à sa décision d'augmenter le temps de présence des élèves à l'école au niveau primaire.

Selon lui, l'application de cette mesure exigerait une planification précise dont le gouvernement n'a fourni à ce jour aucune indication.

M. Ryan a enfin réclame l'abrogation de la Loi 111 afin, dit-il, que les travailleurs de l'enseignement retrouvent les mêmes libertés syndicales que les autres travailleurs.

**Collèges: une étude d'envergure d'abord?**

**MONTREAL (PC) —** Le Conseil des collèges demande au gouvernement de suspendre pour l'année scolaire 1984-85 toute augmentation de tâche des enseignants.

L'organisme a expédié mercredi un télégramme au ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, dans lequel il formule deux recommandations.

En plus d'inviter le gouvernement à surseoir à toute augmentation de tâche pour l'an prochain, le conseil suggère d'instituer une étude d'envergure sur toutes les dimensions de la tâche de l'enseignement au collégial.

La dernière année scolaire, celle de 1983-84, a vu la tâche des enseignants augmenter de sept pour cent. Une autre augmentation, cette fois de 3,5 p.c., est prévue pour l'année scolaire 1984-85.

Dans sa missive au ministre, le conseil dit estimer qu'avec

ces nouvelles conditions de travail, la motivation des enseignants se trouve sérieusement affectée. Le conseil craint aussi pour le maintien de l'encadrement des jeunes, l'évaluation des étudiants, et la mise à jour des connaissances des professeurs.

L'organisme du monde scolaire critique particulièrement la répartition de l'augmentation de tâche, qui a touché les enseignants du niveau collégial. Des inégalités ont été accentuées, fait-on valoir dans le télégramme.

"La nature même du travail des enseignants du collégial est en rapide et profonde mutation", souligne le communiqué du conseil. Il convient donc d'en étudier l'ampleur.

Une étude approfondie de la tâche enseignante devient nécessaire, selon le conseil, qui soutient d'ailleurs sa propre candidature pour la mener à bien.



Claude Ryan

**Industrie pharmaceutique  
Enquête royale**

**OTTAWA (PC) —** Depuis 1969, l'industrie pharmaceutique canadienne, les consommateurs et les gouvernements des provinces exercent des pressions sur le Parlement canadien pour que soient examinés en profondeur les problèmes qu'ils rencontrent et, hier, la ministre de la Consommation et des Corporations, Mme Judy Erola, a confirmé la tenue d'une enquête royale sur ses besoins et ses perspectives de croissance.

"La Commission, a indiqué le ministre, examinera les possibilités d'expansion de l'industrie du médicament au Canada et elle évaluera dans quelle mesure cette industrie peut contribuer à la croissance économique du pays."

Un professeur de l'Université de Toronto, M. Harry C. Eastman, présidera la Commission dont le mandat sera de faire l'analyse des entreprises du secteur pharmaceutique au Canada, ses méthodes de recherches et de fonctionnement, et l'étude des programmes dans d'autres pays.

Une fois les données recueillies, le commissaire devra formuler des recommandations visant l'établissement d'une politique générale, y compris, s'il le juge à propos, des propositions touchant la protection des brevets, les changements fiscaux et tarifaires, les stimulants économiques, la disponibilité du capital, la modification des régimes de prestation de soins de santé et des méthodes d'approbation des médicaments, ainsi que d'autres politiques et programmes des gouvernements provinciaux et fédéral.

"La Commission, a ajouté Mme Erola, cherchera à déterminer

comment nos politiques devraient être structurées pour faire en sorte que l'industrie réalise son potentiel. Elle tentera également de voir comment la protection accordée par le système des brevets et des licences obligatoires influe sur les activités de ce secteur, en accordant une attention spéciale aux incidences que pourrait avoir toute modification à ces politiques sur le prix des médicaments."

En plus de créer cette commission, le gouvernement fédéral se propose aussi de consulter les provinces sur la question des prix des médicaments. "Nous espérons, a dit la ministre, assister à la création d'une banque de données commune et souhaitons que les représentants du fédéral et des provinces participent à la tenue des discussions et présentent des analyses de la situation."

Le 15 décembre 1982, le Conseil du patronat du Québec, dans un document préparé à l'intention des députés fédéraux et intitulé "Pour aider les entreprises québécoises à soutenir la concurrence", s'attardait longuement aux problèmes rencontrés par l'industrie pharmaceutique.

L'un des problèmes, ajoutait l'organisme patronal, concerne la question des brevets. "Depuis 1969, le Canada fait bande à part, disait le document, et la loi canadienne sur les brevets contient un article discriminatoire à l'endroit de l'industrie pharmaceutique de recherche."

La Commission d'enquête devrait terminer ses travaux et présenter son rapport au gouvernement d'ici la fin de l'année.

**Un expédient pour éviter de modifier la loi**

— Paquette

**QUEBEC (PC) —** La commission d'enquête que le gouvernement fédéral vient d'instituer sur l'industrie pharmaceutique constitue "un expédient pour éviter de modifier une loi qui favorise les entreprises ontariennes au détriment des entreprises québécoises".

Voilà le jugement rendu mercredi par le ministre québécois de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, qui commentait devant l'Assemblée nationale l'institution d'une commission d'enquête fédérale sur l'industrie pharmaceutique.

Selon M. Paquette, Ottawa veut éviter de modifier avant les prochaines élections une loi qui favo-

rise l'Ontario au détriment du Québec, afin de ne pas subir de pertes électorales en Ontario.

La loi en question est la Loi des brevets sur les médicaments. Elle autorise les fabricants de produits pharmaceutiques à fournir à leurs concurrents les licences pour les médicaments qu'ils ont inventés à grands frais de recherches en laboratoire.

La plupart des compagnies qui effectuent de la recherche pharmaceutique sont situées au Québec tandis que les compagnies qui profitent de la loi actuelle en bénéficiant des recherches des autres sont situées en Ontario.

**VENTE TRANS CANADA EATON**

**40% de rabais**

**Boucles d'oreilles en or 14 carats, chaînettes 10 carats, plus bagues et montres chez Eaton**

40% de rabais! Boucles pour oreilles percées, or 10 et 14 carats. Voici un aperçu de la collection offerte.		
Achats en personne seulement. Prix courants Eaton 24.00 à 109.00		
<b>14.40 à 65.40 la paire</b>		
40% de rabais! Chaînettes en or 10 carats		
Vantiennes	Prix courant Eaton	ch.
7. 18 cm	32.50	19 <sup>90</sup>
7A. 40 cm	69.00	41 <sup>40</sup>
<b>Chaînettes</b>		
4. 18 cm	25.25	15 <sup>15</sup>
4A. 45 cm	51.75	31 <sup>05</sup>
4B. 60 cm	69.00	41 <sup>40</sup>
<b>En huit</b>		
11. 18 cm	21.75	13 <sup>05</sup>
11A. 40 cm	45.00	27 <sup>00</sup>
11B. 45 cm	48.50	29 <sup>10</sup>
<b>Câble</b>		
9. 18 cm	38.00	21 <sup>90</sup>
9A. 40 cm	69.00	41 <sup>40</sup>
9B. 45 cm	78.00	45 <sup>90</sup>
<b>Serpentine</b>		
5. 18 cm	36.00	21 <sup>90</sup>
5A. 38 cm	65.75	39 <sup>45</sup>
5B. 40 cm	69.00	41 <sup>40</sup>
5C. 45 cm	79.50	47 <sup>70</sup>
<b>Chaînettes fins</b>		
3. 18 cm	25.25	15 <sup>15</sup>
3A. 40 cm	48.50	29 <sup>10</sup>
3B. 45 cm	51.75	31 <sup>05</sup>
<b>Mallies courbes</b>		
2. 18 cm	36.00	21 <sup>90</sup>
2A. 40 cm	69.00	41 <sup>40</sup>
2B. 45 cm	79.50	47 <sup>70</sup>
<b>Serpentine torsadée</b>		
8. 18 cm	18.00	10 <sup>90</sup>
8A. 40cm	38.00	22 <sup>90</sup>
8B. 45 cm	41.50	24 <sup>90</sup>
8C. 30cm	51.75	31 <sup>05</sup>
<b>Chaîne plate</b>		
10. 18 cm	29.00	17 <sup>40</sup>
10A. 40 cm	48.50	29 <sup>10</sup>
10B. 45 cm	55.25	33 <sup>15</sup>
<b>Figaro</b>		
6. 18 cm	32.50	19 <sup>90</sup>
6A. 40 cm	58.75	35 <sup>25</sup>
6B. 45 cm	65.75	39 <sup>45</sup>
<b>Chevrons</b>		
1. 18 cm	32.50	19 <sup>90</sup>
1A. 40 cm	62.25	37 <sup>35</sup>
1B. 45 cm	69.00	41 <sup>40</sup>
1C. 60 cm	96.75	58 <sup>05</sup>
<b>Achat spécial!</b>		
<b>Bague à diamants</b>		
<b>Prix Eaton ch.</b>		
12. La beauté éternelle des diamants à prix spécial Eaton... Coussin de diamants d'un poids total de 18 points, sertis dans une monture en or 14 carats.		
<b>Bagues en or 14 carats à prix spécial!</b>		
<b>Prix Eaton 99<sup>99</sup> ch.</b>		
13-14-15-16-17. Pour hommes, femmes et adolescents. Faites-y graver vos initiales.		
<b>23% de rabais!</b>		
<b>Montres Cardinal au quartz</b>		
<b>Prix courant Eaton 12.95 9<sup>95</sup> ch.</b>		
18. Boîtier profilé en matie noire résistante à l'eau, bracelet assorti. Affichage numérique des heures, minutes, secondes mois et jours. Envers d'acier inoxydable.		

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 215. Venez ou téléphonez: 563-9555

**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

## Le déficit préférable au manque de soins

On se souvient que le ministre des Affaires sociales Camille Laurin avait réussi il y a deux semaines à calmer quelque peu la colère et l'inquiétude du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région en assurant que les régions seraient consultées sur l'application des crédits pour le ministère. Les engagements du ministre Laurin n'allaient pas du tout modérer le courroux des directeurs des centres hospitaliers de la région. Leur cri d'alarme est clair: assez des coupures, préparées en consultation ou non, la qualité et la quantité des soins sont menacées en région.

La situation économique dans les centres hospitaliers de l'Estrie est d'autant plus déplorable que le MAS n'a eu de cesse de gruger les budgets régionaux de la santé sous le prétexte que la région était riche en services. De sorte que la tendance s'est renversée, sans que le ministère révise son attitude. Et sans qu'il se retienne de dépouiller les hôpitaux régionaux "performants" au profit des hôpitaux "délinquants". Où est passé par exemple le million de dollars économisé dans le regroupement des services de pédiatrie? Il aurait été éparpillé ici et là dans des centres hospitaliers montréalais. L'Estrie ne peut être la seule région à subir les effets de ce mauvais tour à la Robin des Bois. Mais de savoir que d'autres centres, ailleurs, sont dépossédés de la même façon n'annule en rien la frustration et la juste fureur des directeurs des centres hospitaliers régionaux.

Mais peut-être est-ce ainsi que le ministre conçoit cette équité qui — affirmait-il encore le 10 avril devant la Commission parlementaire des Affaires sociales — doit

impregnier l'allocation des ressources et la répartition des budgets! Il disait encore que pour réaliser cet objectif d'équité, le ministère s'était assuré au cours des dernières années d'accroître l'influence des régions sur les décisions budgétaires les concernant. Comme ce discours tranche avec la réalité! Ce même jour, M. Laurin soutenait encore que le MAS tendait à récompenser la gestion efficace et à sévir à l'égard des administrations locales inefficaces. On voit que ce principe admet des exceptions.

Les directeurs d'hôpitaux ne sont pas dans l'alarmisme quand ils prédisent que le MAS n'arrivera qu'à altérer la qualité des soins de santé en taillant encore les budgets de la santé à grands coups de faux. Les porte-parole des centres hospitaliers régionaux aiment d'ailleurs rappeler les propos tenus en octobre dernier par le ministre des Affaires sociales d'alors, Pierre-Marc Johnson. M. Johnson avait affirmé que l'imposition de nouvelles contraintes budgétaires généralisées ne pourrait compromettre la qualité du système de santé québécois. Depuis le MAS a changé de titulaire, mais ce remaniement n'a certes pas écarté la menace décrite par M. Johnson. Peut-être à la rigueur des coupures mineures — parlons plutôt d'ajustements — qui ne requerraient pas l'usage de la scie mécanique de M. Laurin, sont-ils possibles. Et encore, il y a une limite à ce que même un scalpel peut enlever. Et faudrait-il au départ que M. Laurin applique les principes d'équité dont il se vante.

En tout cas, entre les deux grands maux suivants, le manque de soins et le déficit, il faut choisir le dernier.

Jacques Lafontaine



L'OPINION DES LECTEURS

### Bravo pour Vents du Sud

Sincère merci et félicitations à Carmen Riendeau, Gérard Cambron et Julio Rodriguez qui, grâce à la rubrique Vents du Sud dans La Tribune, nous entraînent vers ces pays d'Amérique latine mal connus et cependant si proches de nous.

Les côtés exotiques de ces régions, par le tourisme et l'intermédiaire des mass-media nous sont peut-être devenus familiers; en est-il de même de leurs aspects socio-économiques?

Il faut donc savoir gré aux auteurs de ces articles de nous découvrir les rouages politiques et financiers que déguise bien souvent l'aide ostentatoire ou dissimulée apportée par les grandes puissances à nos voisins du Tiers Monde.

Au temps de mon adolescence, j'admirais l'audace de Montesquieu blâmant ouvertement l'esclavage et affirmant ironiquement que le sucre reviendrait trop cher si les champs de cannes n'étaient cultivés par des noirs. Plus de deux siècles se sont écoulés depuis l'assertion du penseur libéral, mais les mentalités n'ont guère évolué.

Il est toujours plus facile et moins onéreux de se réfugier dans une indifférence passive plutôt que s'impliquer courageusement dans la lutte contre l'injustice. Il est remarquable aussi que l'on s'indigne beaucoup plus fréquemment des abus passés que de l'injustice actuelle, du moins en ce qui a trait à l'Amérique latine. Il nous en coûte peu de blâmer les abus des "Conquistadores" qui s'emparaient de tribus entières afin d'accaparer leurs richesses, ne serait-il pas plus opportun de dénoncer les atrocités des régimes militaires et les profits abusifs de certaines multinationales omnipotentes qui, par leur torture ou la pollution, travaillent sciemment à décimer ces populations?

Merci à vous, animateurs de Vents du Sud qui savez également camper merveilleusement les personnalités lumineuses de Mgr Romero et Don Helder Camara. Au lieu de ce gâchis, ces prophètes éloquent heureusement leur clameur d'espoir et nous incitent tous à plus d'authenticité et à plus d'amour envers nos frères d'Amérique latine.

Suzanne Toulet o.s.m.  
animatrice de pastorale

### Traduisez Stanstead-Plain

A mes amis anglophones de Stanstead-Plain, je dis: si vous voulez du bilinguisme à tout prix, vous pourriez commencer par bilinguiser le nom de votre village "Stanstead-Plain".

Serge Nourry  
Drummondville

### Moins confiance en Yves Bérubé qu'en l'ANEQ

Monsieur Jean Vigneault  
rédacteur en chef  
La Tribune

Objet: Réponse globale aux deux écrits de M. Jean Vigneault concernant la grève du CEGEP

Avec tout le respect que j'ai pour M. Jean Vigneault et aussi pour tous les étudiants du CEGEP, je ne peux laisser passer sous silence cette dernière opinion (1984 04 16).

Dans votre première opinion, vous disiez que les étudiants manquaient de sérieux et semblaient vouloir se payer des vacances. Vous avez partiellement raison, j'en conviens et c'est malheureux.

Pour ceux qui ont voté contre la grève, c'était un droit légitime que j'approuve. Par contre, ceux qui ont voté pour la grève, c'était aussi un droit légitime que j'approuve également.

Ce qui est malheureux, c'est de voir des étudiants voter à 1300, 900 et 700 voix pour la grève et de ne retrouver qu'à peine une soixantaine sur la ligne de piquetage ou, pire encore, quatre sur la ligne de vendredi matin, soit le 13 avril dernier.

C'est parmi ces votants pour la grève que nous retrouvons les indifférents et les vacanciers réels. En revanche, n'oubliez pas l'équipe au complet de l'Association des étudiants du CEGEP qui se sont dépensés corps et âme pour la bonne cause afin de procurer un mieux-être à la vie étudiante du CEGEP pour se voir récompensés de leurs efforts par une bouffonnerie de la plus belle espèce orchestrée par M. le ministre Yves Bérubé dans son refuge à Québec, un représentant

du gouvernement en place en plus d'être un élu du peuple.

Si parfois l'on dit que les étudiants sont des inconscients, que dire d'un ministre qui agit de la sorte...

Pour ce qui est de votre dernière opinion "Prolonger la session s'il le faut", le geste posé n'était pas logique. Ce fut une grande conscientisation de la part des étudiants présidés par leur Association qui n'a rien fait de particulier pour les dissuader.

La logique aurait été de demeurer en grève si nous avions eu le support des votants et des cégépiens du Québec; tel ne fut pas le cas! Pour ce qui est du dernier coup d'épée, en bons combattants, nous ne voulions pas lâcher le morceau à un dernier regain d'énergie en réserve; ce dernier en est un très normal après trois semaines de lutte.

Au chapitre des pénalisations, l'étudiant n'est pas plus dur pour la société que la Loi 32 et le R.E.C. imposés par un gouvernement au service de la même société.

En conclusion, cher monsieur, si plus tard j'ai affaire à des individus de la trempe des responsables de l'Association des étudiants et de la majorité avec qui j'ai eu à travailler sur le piquetage, je ne serai pas inquiet pour notre sort; je me sens plus insécure avec un ministre tel que monsieur Bérubé.

Quant à vous, cher monsieur, dans votre situation, vous auriez avantage à aller plus au fond des choses avant d'émettre des opinions de la sorte.

Jean-Nil Dolbec, père de famille  
Étudiant à plein temps au CEGEP  
Sherbrooke

### Mettez les jeunes au pas!

Monsieur Jean Vigneault

Je suis entièrement d'accord avec votre article "Grève ou bati-folage?"

Qu'est-ce que le gouvernement fait et qu'est-ce qu'il attend pour agir à Québec? Et qu'est-ce que les parents font, surtout les pères de familles, pour arrêter ces jeunes de 12 à 16 ans qui brisent tout.

D'après le directeur de l'école  
Gabrielle Roy de St-Léonard, ils

ont causé pour 10 milles dollars de dommages à cette école, et un peu partout au Québec. Qu'est-ce qu'ils attendent pour mettre ces jeunes fous dehors, surtout les meneurs.

Qu'est-ce qui mène à Québec et chez les parents? Ces parents sont-ils des mous pour se faire mener par le bout du nez par ces jeunes morveux? C'est le temps qu'on agisse, une fois pour toutes.

Gaston Bergerac

### Nous sommes dans un pays libre

M. Jean Vigneault

RE: Votre éditorial paru le 16 avril sous le titre "Prolongez la session s'il le faut".

Vous écrivez que nous défions le Collège en inscrivant une assemblée générale si la direction décide de prolonger la session: que je sache, la direction, ne nous a jamais interdit de faire une assemblée. De plus, étant dans un pays libre et étant aussi les premiers concernés, nous avons le droit de nous rassembler pour discuter de la décision de la direction.

Vous écrivez aussi qu'il est préférable de perdre sur le plan économique: mais avez-vous pensé aux étudiants qui ont besoin de leur travail d'être pour poursuivre leurs études; pensez à ceux d'entre eux qui ont voté contre la grève.

L'an passé, lors de la grève des professeurs (qui a duré 3 semaines), la session n'a pas été rallongée: la plupart des travaux de session ont été enlevés (ces travaux sont des résumés de la matière). De plus, si vous vous renseignez, dans un collège près de Montréal, la grève l'an passé a duré plus de 5 semaines sans prolongement de la session.

Vous traitez les étudiants de débilés ("déformation de l'esprit") mais une maxime dit "Celui qui le dit c'est lui qui l'est". Quant à nos raisons "futiles", vous devriez vous renseigner sur ses raisons; vous vous rendriez compte que c'est vous qui "clochez".

Une étudiante du  
Collège de Sherbrooke  
Renée Audy

## Le mystère Québec

Solange Chaput-Rolland a été une observatrice tordue et même une actrice importante de l'évolution et des changements de la société québécoise depuis plus de vingt ans. On lui a maintes fois reproché son indécision et son refus de se ranger une fois pour toutes dans un camp ou l'autre alors qu'elle a choisi de se questionner et de nous questionner sans s'enfermer dans un corridor idéologique ou politique sans issue. On était donc en droit de s'attendre à beaucoup de son dernier livre, "Le mystère Québec".

Mais la déception est grande au sortir de cette lecture. L'analyse manque de rigueur et dès le départ quand l'auteur avoue qu'elle n'a "plus rien à dire, à leur dire et à me dire", on devinait que le cheminement serait pénible. Mme Rolland n'a pas pris un recul assez considérable après sa retraite de la politique active et elle est sûrement trop prise par son excellent téléroman Monsieur le ministre pour s'adonner avec bonheur à un livre de fond sur le Québec.

Son mystère Québec est bien écrit et pour un dilettante contient quelques informations plai-

santes sur de grands personnages de l'histoire. Mais comment comparer le mystère Québec et le mystère Frontenac de François Mauriac, pourquoi ces chapitres sur Michel de Montaigne, Ann Lindbergh, Raymond Aron, Colette, Rainer Maria Rilke?

En quoi ces chapitres éclaircissent-ils le mystère Québec? Ils nous apprennent que Mme Chaput-Rolland a connu ou rencontré ces gens célèbres, mais cela n'a rien à voir avec le Québec. L'auteur a été personnellement influencée par ces personnes, tant mieux. Mais ce n'est pas dans une réflexion politique et historique qu'on s'attend à retrouver de tels commentaires.

Publié chez Pierre Tisseyre, Le mystère Québec se lit aisément et constitue un témoignage honnête quand l'auteur parle de MM. Levesque et Trudeau et de leur impuissance à résoudre la question québécoise. Mais ce livre n'ajoute rien de nouveau et nous fait désirer que Mme Chaput-Rolland ne mêle pas la prochaine fois l'histoire politique avec sa vie littéraire et mondaine. Les deux genres ne se marient pas.

Jean Vigneault

### Propos insolents et insolites

Un bon gouvernement ferait en sorte que les inondations et les feux de forêt aient lieu à la même place.

Une prolongation de la session au CEGEP signifierait un surcroît de travail inhumain.

Oeil-de-lynx

### SONDAGE GALLUP

### 53% des Canadiens affirment que l'emploi de deux langues au Canada est un attrait touristique

Une majorité de Canadiens (53 p. cent) croient que l'emploi de deux langues au Canada ajoute aux attraits touristiques du pays. Seulement 18 p. cent s'opposent à cette vision des choses, tandis que 25 p. cent ne voient aucun effet à la présence des deux langues.

Le pourcentage de ceux qui considèrent que la présence des

deux langues est un attrait a augmenté au cours des derniers cinq ans passant de 45 p. cent à 53 p. cent.

Voici la question de Gallup:

"Selon vous le fait que le Canada soit un pays de deux cultures et deux langues le rend-il plus attirant ou moins attirant pour le visiteur?"

	1984	1979
Plus attirant	53%	45%
Moins attirant	18%	22%
Pas de changement	25%	29%
Ne savent pas	4%	4%

Il est intéressant de noter que cette opinion voulant que le Canada soit plus attirant en raison de la présence des deux langues s'est répandue dans tous

	1984	1979
Canada	53%	45%
Maritimes	50%	45%
Québec	61%	61%
Ontario	53%	42%
Prairies	48%	26%
Colombie-Britannique	48%	44%
18 à 29 ans	57%	54%
30 à 49 ans	52%	43%
50 ans et plus	52%	40%
Homme	52%	46%
Femme	55%	45%
Cours primaire	53%	34%
Collégial	52%	46%
Université	57%	57%

les groupes au cours des cinq dernières années.

Le tableau qui suit indique le pourcentage de ceux qui émettent cette opinion dans chacun des groupes.



# La tribune la finance et l'économie

## Relevement de taux d'escompte

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a procédé à un léger relevement de son taux d'escompte mercredi, en le faisant passer de 10,78 à 10,82 pour cent.

Bien que le taux directeur soit à son plus haut niveau depuis décembre 1982 et que les taux hypothécaires continuent de monter, l'absence de variations importantes du premier

taux ne devrait pas bouter dans les prochains jours. Le taux d'escompte influence les autres taux de prêt. Il est déterminé à un quart de point plus haut que le rendement moyen des bons du Trésor fédéral à trois mois, remis chaque semaine par la banque centrale.

Le taux d'intérêt privilégié, que les banques réservent aux emprunteurs les plus solvables, est actuellement de 11,5 pc. Les taux de prêt à la consommation oscillent entre 13 et 14 pc.

Les hypothèques, depuis les hausses récentes, sont généralement de 11,5 à 11,75 pc pour un terme de un an, de 12,25 pc pour deux ans, 12,75 pour trois, 13,25 pour quatre, et de 13,5 pc pour cinq ans.

### TORONTO

TORONTO (PC) — Les cours se sont tassés, mercredi à la Bourse de Toronto. L'indice composé était en baisse de 2,92 points, à 2331,02 au terme d'une séance animée.

Quelque 8,01 millions d'actions ont changé de main, comparativement à 6,53 millions la veille.

Dans les industrielles, Alcan perd 1-4 à 39 3-4, Bank of Nova Scotia 1-8 à 12 5/8, Inco 7-8 à 17 3/4, Canada Trust Mortgage 1-8 à 21 7-8 et Northern Telecom 1-2 à 40 1-8. Westcoast Transmission gagne 1-8 à 14 1-4, Dojaasco A 1 à 21 1/2, General Motors US 2 à 65 1/4, Investors Group A 1 à 48 5/8 et Taro industries cinq cents à 75 cents.

Dans les mines, Mineral Resources cède cinq cents à 3 80, Hudson Bay Mining 3-8 à 13 3-8 et Roman Corp. 5-8 à 15 1-4. Lac Minerals gagne 1-4 à 34 3/4 et Placer Development 1-4 à 23 1/4.

Dans les pétroles, North Canadian Oils abandonne 1-4 à 19 1-2, Ranger Oil 1-8 à 10 7-8 et Dome Canada 1-4 à 5 1/2. Asama Inc. gagne 3-8 à 13 3-4 et Numac Oil and Gas 1-4 à 16 1-4.

### TORONTO

ALCAN 39 3/4 -1/4, BANK OF NOVA SCOTIA 12 5/8 -1/8, INCO 17 3/4 -1/8, CANADA TRUST MORTGAGE 21 7/8 -1/8, NORTHERN TELECOM 40 1/8 -1/8, WESTCOAST TRANSMISSION 14 1/4 -1/8, DOJAASCO A 21 1/2 -1/8, GENERAL MOTORS US 65 1/4 -1/8, INVESTORS GROUP A 48 5/8 -1/8, TARO INDUSTRIES 75 -1/8, MINERAL RESOURCES 3 80 -1/8, HUDSON BAY MINING 13 3/8 -1/8, ROMAN CORP 15 1/4 -1/8, LAC MINERALS 34 3/4 -1/8, PLACER DEVELOPMENT 23 1/4 -1/8, NORTH CANADIAN OILS 19 1/2 -1/8, RANGER OIL 10 7/8 -1/8, DOME CANADA 5 1/2 -1/8, ASAMA INC 13 3/4 -1/8, NUMAC OIL AND GAS 16 1/4 -1/8

### MONTREAL

MONTREAL (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière, mercredi à la Bourse de Montréal. Sept des onze compartiments du marché ont gagné du terrain, cependant que l'indice composé a fléchi de 0,46 point et marquant 396,11 en clôture.

En tout, 1,333,534 actions ont été brassées, au lieu de 1,026,438 le jour précédent.

Les pétroliers ont progressé de 0,72 à 612,50, les services publics de 0,62 à 302,16 et les papeteries de 0,12 à 223,13, tandis que les bancaires ont reculé de 3,65 à 423,87 et les industrielles de 0,38 à 418,8.

Molson A monte de 1-8 à 17 1-2 dans un volume de 111,526 actions traitées. Abergard Resources est en hausse de 1-4 à 8 1/2 et 75,000 titres changent de main.

En clôture on a dénombré 84 titres en hausse, 101 en baisse et 67 inchangés.

Dojaasco A gagne 7-8 à 21 1/2, Donohue 5-8 à 30 1-2, Noranda 3-8 à 22 5-8, Echo Bay Mines 1-4 à 11 3/4, Placer 1-4 à 23 1/2, Asama 1-8 à 13 1-2 et Bell Canada Entreprises 1-8 à 29 1-2. Mais Northern Telecom perd 5-8 à 40, Alcan 3-8 à 39 3-4, Imasco 1-4 à 35 3-8 et Banque TD 1-4 à 15 1-2.

Dans les valeurs juniors, Muscocho monte de 14 cents à 2,30, Bateman gagne un demi-cent à 25 cents, et Dumont est stationnaire à 25 cents.

### NEW YORK

NEW YORK (AFP) — Wall Street est retombé mercredi dans une humeur maussade, cependant, dans un marché modérément actif, une partie de ses avances des deux jours précédents.

L'indice des valeurs industrielles a perdu 7,86 points, clôturant, selon les calculs préliminaires, à 1,156,71. Quelques 85,6 millions d'actions ont été échangées.

Le nombre de baisses était supérieur à celui des hausses (934 contre 610) et 430 titres étaient inchangés.

Après deux jours de hausse, Wall Street a de nouveau cédé mercredi aux craintes concernant le rythme de l'activité économique et les risques de tension sur les taux d'intérêt. En l'absence de nouvelles fondamentales du marché, longtemps hésitant, a subi en fin de séance le contre-coup de réactions techniques, tout autant que de la hausse des taux enregistrée mercredi sur le marché du crédit.

Parmi les hausses, on cite Esmark Inc à 1 42-3/8, Loews 1 5-8 à 88 1-8 et Dome Mines Ltd 3-8 à 14-5/8. Parmi les baisses: Merrill Lynch 1 3-8 à 23-1/8, Chrysler 1-4 à 25-1/2 et IBM 1-8 à 111.

### NEW YORK

AMER 100 3/4 -1/8, AMER 200 1/2 -1/8, AMER 300 1/4 -1/8, AMER 400 1/2 -1/8, AMER 500 1/4 -1/8, AMER 600 1/2 -1/8, AMER 700 1/4 -1/8, AMER 800 1/2 -1/8, AMER 900 1/4 -1/8, AMER 1000 1/2 -1/8, AMER 1100 1/4 -1/8, AMER 1200 1/2 -1/8, AMER 1300 1/4 -1/8, AMER 1400 1/2 -1/8, AMER 1500 1/4 -1/8, AMER 1600 1/2 -1/8, AMER 1700 1/4 -1/8, AMER 1800 1/2 -1/8, AMER 1900 1/4 -1/8, AMER 2000 1/2 -1/8, AMER 2100 1/4 -1/8, AMER 2200 1/2 -1/8, AMER 2300 1/4 -1/8, AMER 2400 1/2 -1/8, AMER 2500 1/4 -1/8, AMER 2600 1/2 -1/8, AMER 2700 1/4 -1/8, AMER 2800 1/2 -1/8, AMER 2900 1/4 -1/8, AMER 3000 1/2 -1/8, AMER 3100 1/4 -1/8, AMER 3200 1/2 -1/8, AMER 3300 1/4 -1/8, AMER 3400 1/2 -1/8, AMER 3500 1/4 -1/8, AMER 3600 1/2 -1/8, AMER 3700 1/4 -1/8, AMER 3800 1/2 -1/8, AMER 3900 1/4 -1/8, AMER 4000 1/2 -1/8, AMER 4100 1/4 -1/8, AMER 4200 1/2 -1/8, AMER 4300 1/4 -1/8, AMER 4400 1/2 -1/8, AMER 4500 1/4 -1/8, AMER 4600 1/2 -1/8, AMER 4700 1/4 -1/8, AMER 4800 1/2 -1/8, AMER 4900 1/4 -1/8, AMER 5000 1/2 -1/8, AMER 5100 1/4 -1/8, AMER 5200 1/2 -1/8, AMER 5300 1/4 -1/8, AMER 5400 1/2 -1/8, AMER 5500 1/4 -1/8, AMER 5600 1/2 -1/8, AMER 5700 1/4 -1/8, AMER 5800 1/2 -1/8, AMER 5900 1/4 -1/8, AMER 6000 1/2 -1/8, AMER 6100 1/4 -1/8, AMER 6200 1/2 -1/8, AMER 6300 1/4 -1/8, AMER 6400 1/2 -1/8, AMER 6500 1/4 -1/8, AMER 6600 1/2 -1/8, AMER 6700 1/4 -1/8, AMER 6800 1/2 -1/8, AMER 6900 1/4 -1/8, AMER 7000 1/2 -1/8, AMER 7100 1/4 -1/8, AMER 7200 1/2 -1/8, AMER 7300 1/4 -1/8, AMER 7400 1/2 -1/8, AMER 7500 1/4 -1/8, AMER 7600 1/2 -1/8, AMER 7700 1/4 -1/8, AMER 7800 1/2 -1/8, AMER 7900 1/4 -1/8, AMER 8000 1/2 -1/8, AMER 8100 1/4 -1/8, AMER 8200 1/2 -1/8, AMER 8300 1/4 -1/8, AMER 8400 1/2 -1/8, AMER 8500 1/4 -1/8, AMER 8600 1/2 -1/8, AMER 8700 1/4 -1/8, AMER 8800 1/2 -1/8, AMER 8900 1/4 -1/8, AMER 9000 1/2 -1/8, AMER 9100 1/4 -1/8, AMER 9200 1/2 -1/8, AMER 9300 1/4 -1/8, AMER 9400 1/2 -1/8, AMER 9500 1/4 -1/8, AMER 9600 1/2 -1/8, AMER 9700 1/4 -1/8, AMER 9800 1/2 -1/8, AMER 9900 1/4 -1/8, AMER 10000 1/2 -1/8

### FONDS MUTUELS

FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

### FONDS MUTUELS DENRÉES

## Nomination



M. Gaston Gagné, directeur du service du tirage, a le plaisir de faire part de la nomination de M. Alain Tétrault au poste de directeur adjoint. M. Tétrault est gradué de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke et est détenteur d'une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.).

ib. \$2,55 à \$2,65 le 20 lb; \$6,00 à \$6,25 le 50 lb.

WINNIPEG (PC) — Les cours ont clôturé généralement en hausse, mercredi au marché aux grains de Winnipeg. Quelques 168,000 tonnes de denrées agricoles ont fait l'objet d'échanges.

Le colza monte de 80 cents à \$3,20 et ferme à \$454,00 en juin. Le lin perd 40 cents et gagne 50 cents, mai à \$351,50.

L'orge d'Alberta terminale stationnaire en avril à \$116,00.

L'avoine est stable et en hausse de \$1,20, mai à \$130,60.

Le blé fourrager monte de 60 à 90 cents pour clôturer à \$161,30 en mai.

Le seigle perd 10 cents et gagne 50 cents, mai à \$134,50.

Pommes: Macintosh, réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$13,00, aux grossistes: \$11,38.

8x5, aux détaillants \$13,50, aux grossistes \$11,81. Cello-pack grossier 120, aux détaillants \$16,00, aux grossistes \$14,00; cello-pack grossier 140, aux détaillants \$15,00, aux grossistes \$13,13; 4x4 pintes, aux détaillants \$9,00, aux grossistes \$7,87; minots en vrac, aux détaillants \$12,00, aux grossistes \$10,50.

Legumes: Betteraves: \$5,00 à \$5,50 les 12 ceils de 2 lb; moyennes \$4,00 à \$4,50 le sac de 25 lb.

Carottes: \$13,50 à \$14,00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 2 lb; \$4,50 à \$5,00 le sac de 25 lb; \$1,50 à \$1,65 le 10 lb; \$2,90 à \$3,00 le 20 lb; \$6,50 à \$7,00 le 50 lb; \$10,00 à \$11,00 le 100 lb.

Choux verts: \$12,00 à \$13,00 la caisse de 50 lb; moyennes \$13,50 à \$14,00 le sac de 50 lb; gros \$12,00 à \$13,00 le sac de 50 lb.

Choux: \$12,00 à \$13,00 la caisse de 50 lb; moyennes \$13,50 à \$14,00 le sac de 50 lb; gros \$12,00 à \$13,00 le sac de 50 lb.

Carottes: \$13,50 à \$14,00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 2 lb; \$4,50 à \$5,00 le sac de 25 lb; \$1,50 à \$1,65 le 10 lb; \$2,90 à \$3,00 le 20 lb; \$6,50 à \$7,00 le 50 lb; \$10,00 à \$11,00 le 100 lb.

Choux: \$12,00 à \$13,00 la caisse de 50 lb; moyennes \$13,50 à \$14,00 le sac de 50 lb; gros \$12,00 à \$13,00 le sac de 50 lb.

Carottes: \$13,50 à \$14,00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 2 lb; \$4,50 à \$5,00 le sac de 25 lb; \$1,50 à \$1,65 le 10 lb; \$2,90 à \$3,00 le 20 lb; \$6,50 à \$7,00 le 50 lb; \$10,00 à \$11,00 le 100 lb.

Choux: \$12,00 à \$13,00 la caisse de 50 lb; moyennes \$13,50 à \$14,00 le sac de 50 lb; gros \$12,00 à \$13,00 le sac de 50 lb.

Carottes: \$13,50 à \$14,00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 2 lb; \$4,50 à \$5,00 le sac de 25 lb; \$1,50 à \$1,65 le 10 lb; \$2,90 à \$3,00 le 20 lb; \$6,50 à \$7,00 le 50 lb; \$10,00 à \$11,00 le 100 lb.

Choux: \$12,00 à \$13,00 la caisse de 50 lb; moyennes \$13,50 à \$14,00 le sac de 50 lb; gros \$12,00 à \$13,00 le sac de 50 lb.

Carottes: \$13,50 à \$14,00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 2 lb; \$4,50 à \$5,00 le sac de 25 lb; \$1,50 à \$1,65 le 10 lb; \$2,90 à \$3,00 le 20 lb; \$6,50 à \$7,00 le 50 lb; \$10,00 à \$11,00 le 100 lb.

Choux: \$12,00 à \$13,00 la caisse de 50 lb; moyennes \$13,50 à \$14,00 le sac de 50 lb; gros \$12,00 à \$13,00 le sac de 50 lb.

Carottes: \$13,50 à \$14,00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 2 lb; \$4,50 à \$5,00 le sac de 25 lb; \$1,50 à \$1,65 le 10 lb; \$2,90 à \$3,00 le 20 lb; \$6,50 à \$7,00 le 50 lb; \$10,00 à \$11,00 le 100 lb.

Choux: \$12,00 à \$13,00 la caisse de 50 lb; moyennes \$13,50 à \$14,00 le sac de 50 lb; gros \$12,00 à \$13,00 le sac de 50 lb.

Carottes: \$13,50 à \$14,00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 2 lb; \$4,50 à \$5,00 le sac de 25 lb; \$1,50 à \$1,65 le 10 lb; \$2,90 à \$3,00 le 20 lb; \$6,50 à \$7,00 le 50 lb; \$10,00 à \$11,00 le 100 lb.

### TORONTO

TORONTO (PC) — Les cours se sont tassés, mercredi à la Bourse de Toronto. L'indice composé était en baisse de 2,92 points, à 2331,02 au terme d'une séance animée.

Quelque 8,01 millions d'actions ont changé de main, comparativement à 6,53 millions la veille.

Dans les industrielles, Alcan perd 1-4 à 39 3-4, Bank of Nova Scotia 1-8 à 12 5/8, Inco 7-8 à 17 3/4, Canada Trust Mortgage 1-8 à 21 7-8 et Northern Telecom 1-2 à 40 1-8. Westcoast Transmission gagne 1-8 à 14 1-4, Dojaasco A 1 à 21 1/2, General Motors US 2 à 65 1/4, Investors Group A 1 à 48 5/8 et Taro industries cinq cents à 75 cents.

Dans les mines, Mineral Resources cède cinq cents à 3 80, Hudson Bay Mining 3-8 à 13 3-8 et Roman Corp. 5-8 à 15 1-4. Lac Minerals gagne 1-4 à 34 3/4 et Placer Development 1-4 à 23 1/4.

Dans les pétroles, North Canadian Oils abandonne 1-4 à 19 1-2, Ranger Oil 1-8 à 10 7-8 et Dome Canada 1-4 à 5 1/2. Asama Inc. gagne 3-8 à 13 3-4 et Numac Oil and Gas 1-4 à 16 1-4.

### TORONTO

ALCAN 39 3/4 -1/4, BANK OF NOVA SCOTIA 12 5/8 -1/8, INCO 17 3/4 -1/8, CANADA TRUST MORTGAGE 21 7/8 -1/8, NORTHERN TELECOM 40 1/8 -1/8, WESTCOAST TRANSMISSION 14 1/4 -1/8, DOJAASCO A 21 1/2 -1/8, GENERAL MOTORS US 65 1/4 -1/8, INVESTORS GROUP A 48 5/8 -1/8, TARO INDUSTRIES 75 -1/8, MINERAL RESOURCES 3 80 -1/8, HUDSON BAY MINING 13 3/8 -1/8, ROMAN CORP 15 1/4 -1/8, LAC MINERALS 34 3/4 -1/8, PLACER DEVELOPMENT 23 1/4 -1/8, NORTH CANADIAN OILS 19 1/2 -1/8, RANGER OIL 10 7/8 -1/8, DOME CANADA 5 1/2 -1/8, ASAMA INC 13 3/4 -1/8, NUMAC OIL AND GAS 16 1/4 -1/8

### MONTREAL

MONTREAL (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière, mercredi à la Bourse de Montréal. Sept des onze compartiments du marché ont gagné du terrain, cependant que l'indice composé a fléchi de 0,46 point et marquant 396,11 en clôture.

En tout, 1,333,534 actions ont été brassées, au lieu de 1,026,438 le jour précédent.

Les pétroliers ont progressé de 0,72 à 612,50, les services publics de 0,62 à 302,16 et les papeteries de 0,12 à 223,13, tandis que les bancaires ont reculé de 3,65 à 423,87 et les industrielles de 0,38 à 418,8.

Molson A monte de 1-8 à 17 1-2 dans un volume de 111,526 actions traitées. Abergard Resources est en hausse de 1-4 à 8 1/2 et 75,000 titres changent de main.

En clôture on a dénombré 84 titres en hausse, 101 en baisse et 67 inchangés.

Dojaasco A gagne 7-8 à 21 1/2, Donohue 5-8 à 30 1-2, Noranda 3-8 à 22 5-8, Echo Bay Mines 1-4 à 11 3/4, Placer 1-4 à 23 1/2, Asama 1-8 à 13 1-2 et Bell Canada Entreprises 1-8 à 29 1-2. Mais Northern Telecom perd 5-8 à 40, Alcan 3-8 à 39 3-4, Imasco 1-4 à 35 3-8 et Banque TD 1-4 à 15 1-2.

Dans les valeurs juniors, Muscocho monte de 14 cents à 2,30, Bateman gagne un demi-cent à 25 cents, et Dumont est stationnaire à 25 cents.

### NEW YORK

NEW YORK (AFP) — Wall Street est retombé mercredi dans une humeur maussade, cependant, dans un marché modérément actif, une partie de ses avances des deux jours précédents.

L'indice des valeurs industrielles a perdu 7,86 points, clôturant, selon les calculs préliminaires, à 1,156,71. Quelques 85,6 millions d'actions ont été échangées.

Le nombre de baisses était supérieur à celui des hausses (934 contre 610) et 430 titres étaient inchangés.

Après deux jours de hausse, Wall Street a de nouveau cédé mercredi aux craintes concernant le rythme de l'activité économique et les risques de tension sur les taux d'intérêt. En l'absence de nouvelles fondamentales du marché, longtemps hésitant, a subi en fin de séance le contre-coup de réactions techniques, tout autant que de la hausse des taux enregistrée mercredi sur le marché du crédit.

Parmi les hausses, on cite Esmark Inc à 1 42-3/8, Loews 1 5-8 à 88 1-8 et Dome Mines Ltd 3-8 à 14-5/8. Parmi les baisses: Merrill Lynch 1 3-8 à 23-1/8, Chrysler 1-4 à 25-1/2 et IBM 1-8 à 111.

### NEW YORK

AMER 100 3/4 -1/8, AMER 200 1/2 -1/8, AMER 300 1/4 -1/8, AMER 400 1/2 -1/8, AMER 500 1/4 -1/8, AMER 600 1/2 -1/8, AMER 700 1/4 -1/8, AMER 800 1/2 -1/8, AMER 900 1/4 -1/8, AMER 1000 1/2 -1/8, AMER 1100 1/4 -1/8, AMER 1200 1/2 -1/8, AMER 1300 1/4 -1/8, AMER 1400 1/2 -1/8, AMER 1500 1/4 -1/8, AMER 1600 1/2 -1/8, AMER 1700 1/4 -1/8, AMER 1800 1/2 -1/8, AMER 1900 1/4 -1/8, AMER 2000 1/2 -1/8, AMER 2100 1/4 -1/8, AMER 2200 1/2 -1/8, AMER 2300 1/4 -1/8, AMER 2400 1/2 -1/8, AMER 2500 1/4 -1/8, AMER 2600 1/2 -1/8, AMER 2700 1/4 -1/8, AMER 2800 1/2 -1/8, AMER 2900 1/4 -1/8, AMER 3000 1/2 -1/8, AMER 3100 1/4 -1/8, AMER 3200 1/2 -1/8, AMER 3300 1/4 -1/8, AMER 3400 1/2 -1/8, AMER 3500 1/4 -1/8, AMER 3600 1/2 -1/8, AMER 3700 1/4 -1/8, AMER 3800 1/2 -1/8, AMER 3900 1/4 -1/8, AMER 4000 1/2 -1/8, AMER 4100 1/4 -1/8, AMER 4200 1/2 -1/8, AMER 4300 1/4 -1/8, AMER 4400 1/2 -1/8, AMER 4500 1/4 -1/8, AMER 4600 1/2 -1/8, AMER 4700 1/4 -1/8, AMER 4800 1/2 -1/8, AMER 4900 1/4 -1/8, AMER 5000 1/2 -1/8, AMER 5100 1/4 -1/8, AMER 5200 1/2 -1/8, AMER 5300 1/4 -1/8, AMER 5400 1/2 -1/8, AMER 5500 1/4 -1/8, AMER 5600 1/2 -1/8, AMER 5700 1/4 -1/8, AMER 5800 1/2 -1/8, AMER 5900 1/4 -1/8, AMER 6000 1/2 -1/8, AMER 6100 1/4 -1/8, AMER 6200 1/2 -1/8, AMER 6300 1/4 -1/8, AMER 6400 1/2 -1/8, AMER 6500 1/4 -1/8, AMER 6600 1/2 -1/8, AMER 6700

# Financement public: avenue intéressante à explorer pour nombre d'entreprises

— Louis-Jacques Ménard

SHERBROOKE (GF) — Le financement public n'est pas un chemin facilement accessible et il n'est pas destiné à tous. Toutefois, il peut intéresser nombre d'entreprises, en Estrie comme ailleurs, qui ont intérêt à s'informer et à s'y préparer, souvent, durant deux ou trois ans d'avance.

C'est ce qu'estime le président du conseil des gouverneurs de la Bourse de Montréal, M. Louis-Jacques Ménard, qui, à titre d'administrateur de Burns Fry, participait,

hier après-midi, à l'ouverture officielle du bureau sherbrookoise de ce courtier en valeurs mobilières.

Selon M. Ménard, l'une des principales difficultés à l'utilisation de cette ressource qu'est le financement public, réel moyen de pallier à la sous-capitalisation frappant nombre d'entreprises, demeure le manque d'information.

"Bien des gens sont sceptiques face au financement public parce que personne n'a encore pris le

temps de les sensibiliser", de dire M. Ménard.

A cet effet, il se dit convaincu que l'implantation en région d'une autre firme de courtage ne peut que favoriser les contacts et les échanges entre le milieu et l'industrie des valeurs mobilières concernant ce mode de financement qui suscite, dit-il, de plus en plus d'intérêts auprès des industriels et des gens d'affaires.

Dans la même foulée, il a expliqué que Burns Fry a décidé que son

expansion au Québec, hors de Montréal, passait par la région de l'Estrie et de Québec. Sherbrooke accueille même un bureau de Burns Fry avant Québec. Pourquoi? Parce que, de répondre M. Ménard, la firme a décelé un potentiel énorme en région que démontre une activité économique très dynamique en Estrie malgré la conjoncture économique. Il rajoute que la facilité à trouver en région du personnel compétent explique également la rapidité de l'installation à Sherbrooke

où oeuvrera quatre personnes sous la direction de M. Jean-Pierre Bissonnette. D'ici la fin de l'année, on compte doubler les effectifs.

Burns Fry estime que son installation à Sherbrooke ne viendra pas gruger un marché déjà occupé par trois autres firmes. Cette firme viendra, au contraire, élargir le marché. Nous voulons démystifier le marché boursier. Si on ne réussit pas, on n'aura pas fait grand chose. Le marché, ici, offre énormément de potentiel. On a observé

l'activité économique, ici. Il y a beaucoup de professionnels, d'entrepreneurs de gens susceptibles de générer de l'épargne.

Outre les services qu'offrent toutes les courtiers en valeurs mobilières de la région, Burns Fry "est la meilleure équipe au Canada" lorsqu'il est question de recherche financière.

Burns Fry est le fruit de la fusion en 1976 de deux firmes qui se spécialisaient surtout dans les services aux institutions financières.

## Prévisions de la Banque Royale Progression modérée de l'économie en 1984

MONTREAL (PC) — La Banque royale prévoit que l'économie du pays devrait poursuivre

sa progression à un rythme modéré cette année et la suivante, à condition que les taux

d'intérêt restent stables.

Dans son rapport mensuel sur la situa-

tion économique publié mercredi, la banque estime que le Produit national brut réel devrait augmenter à un taux annualisé de 4,9 pour cent en 1984 et de 2,9 pc en 1985.

Mais la montée des taux d'intérêt au Canada et aux Etats-Unis "pourrait freiner les dépenses à la consommation de biens durables et la construction résidentielle et limiter la croissance de l'investissement des entreprises", fait-on observer dans le rapport.

On ajoute que la croissance vigoureuse aux Etats-Unis au premier trimestre pourrait faire monter les taux d'intérêt, afin de prévenir une résurgence

de l'inflation provoquée par la concurrence des demandes d'emprunt entre les secteurs public et privé.

L'inflation devrait tourner autour de cinq pour cent environ durant les années 1984 et 1985.

Toujours selon le rapport de la Royale, le chômage sera de 10,8 pc environ en 1984, puis diminuera légèrement l'année suivante. Toutefois, un accroissement de la main-d'œuvre active empêcherait une baisse notable du taux de chômage.

Le dollar canadien devrait se traiter entre 79 et 81 cents contre la monnaie américaine, en 1984 et 1985.

## Cadres américains à la Banque de Montréal: importance exagérée

— David Getz

MONTREAL (PC) — La Banque de Montréal trouve fortement exagérée l'importance accordée au fait qu'elle recourt à du personnel américain pour combler des postes de cadre. Elle affirme que les Américains ne représentent qu'un faible pourcentage du total de ses effectifs.

Etats-Unis susceptibles de nuire aux intérêts canadiens.

Selon un porte-parole de la Banque de Montréal, David Getz, les craintes de M. Broadbent sont sans fondement.

"Imaginer qu'un vice-président senior trace une ligne de conduite révèle un manque de connaissance des rouages bancaires", a dit M. Getz dans un entretien téléphonique mardi.

"La plupart des décisions bancaires sont prises à un niveau bien

plus élevé que celui de vice-président senior."

M. Getz a parlé également des chiffres mentionnés dans le bulletin de CBC, lequel précisait que la banque était autorisée par le ministère de l'Immigration à engager à plein temps 42 personnes de nationalité étrangère.

Se fondant sur un bulletin de nouvelles de CBC, le chef du NDP Ed Broadbent avait déclaré, mardi aux Communes, que "l'américanisation de postes clés" à la banque risquait d'aboutir à des prises de décision aux

**NOUVEAU!**  
INSTALLATIONS ELECTRIQUES  
**J.G. DELISLE INC.**  
Résidentiel — Rénovation  
(819) 837-2202, Johnville, Qué.  
104136

*Chez nous c'est bien différent!*  
**DÉPÔT A TERME GARANTI**  
**10% 10.7%**  
6 mois 12 mois  
Intérêts payés à l'échéance.  
Taux sujets à changement sans préavis  
**LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESTRIE**  
14, Wellington sud Sherbrooke (819) 566-1144  
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec  
Montant maximum garanti: 60 000\$ par client  
103513

# Points saillants

**Points saillants du 35<sup>e</sup> rapport annuel**  
Exercice clos le 31 décembre 1983

Vous pouvez obtenir une copie de notre rapport annuel 1983 en vous adressant au:

Service des relations publiques  
Assurance-vie Desjardins  
200, avenue des Commandeurs  
Lévis (Québec) G6V 6R2



	1983	AUGMENTATION (DIMINUTION)
Actif	685 051 000 \$	17 %
Assurances en vigueur	18 549 145 000 \$	15,2 %
Revenus	287 017 000 \$	6 %
Prestations et rentes	143 895 000 \$	(1,4) %
Participations et ristournes	10 982 000 \$	33 %
Résultat net	6 689 000 \$	390 %

**Assurance-vie Desjardins**

**DÉPÔT GARANTI SHERBROOKE TRUST**

**12 1/2%** (5 ans) Intérêt annuel  
**12%** (3 ans) Intérêt annuel  
**10 7/8%** (15 mois) Intérêt à l'échéance

**9 1/2%** 90 à 179 jours Intérêt à l'échéance.

DOUBLEMENT AVANTAGEUX!  
PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT!

SUCCURSALES  
75, Wellington nord: 563-4011  
Place Belvédère: 563-3447  
Carrefour de l'Estrie: 563-3331

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

**VENTE 12 MOIS SANS INTERET**

**JVC**

**70 WATTS RMS**  
**GARANTIE 5 ANS**

Table tournante

**LA 100**

Recepteur AM / FM KD 110  
Enregistreuse à cassette

Votre prix 699.95  
Taxe 63.00  
Total 762.95  
Dépôt 102.95  
Solde 660.00

**12 mois x 55.00**

**HITACHI**

**LES FOURS MICRO-ONDES**

PLATEAU TOURNANT ET FIXE INCLUS.

**MODELE MR8015**

- Double utilité
- Senseur automatique
- Sonde thermique etc., etc.

PRIX 799.95  
Taxe 72.00  
Total 871.95  
Dépôt 171.95  
Balance 700.00

**12 mois x 58.33**

SCIENCE AU SERVICE DES SENS

**SHARP**

**TÉLÉCOULEUR 20"**

- "LINYTRON PLUS"
- GARANTIE 3 ANS pièces et main-d'oeuvre
- IMAGE SUPERBE

Prix 499.95  
Taxe 45.00  
Total 544.95  
Dépôt 104.95  
Solde 440.00

**12 mois x 36.66**

Modèle 20G79C

Les photos des produits ne sont qu'à titre d'illustration.

**Télé-Son**  
124, Wellington nord  
Place Wellington, 566-8744

HITACHI — AKAI — YAMAHA — JVC — BASF  
AR — SHARP — AIWA — ATARI — etc.



**Premier anniversaire**  
John Levett avait le sourire hier matin en sortant de la tente du Camp de la paix, sur la Colline parlementaire à Ottawa. Ce jour marquait le premier anniversaire du camp. Chaque nuit durant un an, au moins un campeur de la paix a dormi sous cette tente, près d'une imitation de missile Cruise.

## 5 millions \$ de plus pour les victimes d'actes criminels

OTTAWA (PC) — Les ministres de la Santé, de la Justice et le Solliciteur général ont annoncé, hier, une politique conjointe d'aide aux victimes d'actes criminels qui impliquera des dépenses supplémentaires de près de \$5 millions de la part du gouvernement fédéral au cours des deux prochaines années.

Ce programme inter-ministériel fait suite aux engagements pris dans le discours du Trône de décembre dernier pour aider les victimes à surmonter les effets des actes criminels dont elles ont souffert.

Ainsi, le ministère de la Justice mettra sur pied des programmes d'information pour les plaignants peu familiers avec le système judiciaire et des programmes d'aide aux personnes qui doivent témoigner dans des causes criminelles.

Les organismes sociaux qui oeuvrent en faveur des victimes recevront également une aide accrue.

Ces mesures viennent s'ajouter aux modifications au Code criminel proposées plus tôt cette année et qui prévoient que les auteurs d'infractons pourront être condamnés à indemniser leurs victimes pour les revenus perdus et à verser des dommages à la victime.

Quant au Solliciteur général, il appuiera financièrement la création de services d'aide aux victimes et encouragera la participation des services de police à de telles associations.

Le ministère s'occupera également de la formation des bénévoles qui oeuvrent dans de tels groupes d'aide aux victimes.

De plus, on mettra sur pied un Centre de documentation sur les victimes qui sera chargé de colliger et de diffuser des informations qui peuvent être de quelque secours aux victimes d'actes criminels.

Enfin, le ministère de la Santé et du Bien-être recevra quelque \$500 000 pour chacune des trois prochaines années pour son Centre national d'information sur la violence dans la famille qui s'occupe particulièrement de la violence faite aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées.

La Division de la Santé mentale du ministère recevra également \$200 000 et pourra engager deux employés supplémentaires pour s'occuper plus spécifiquement de l'aide à apporter aux victimes pour surmonter les difficultés résultant d'une agression.

De plus, le ministère effectuera de nouvelles recherches sur les troubles psychologiques dont souffrent les victimes de violence.

## Enquête sur la mort mystérieuse des 36 bébés Le juge Grange prendra ses décisions au jour le jour

TORONTO (PC) — Après une journée de réflexion, au cours de laquelle les audiences ont été suspendues, le juge Samuel Grange a fait part de son intention, mercredi, de décider au jour le jour de la recevabilité des preuves qui seront soumises dorénavant à la commission d'enquête sur la mort mystérieuse de 36 bébés, au Hospital for Sick Children.

Ce qui signifie, a-t-il expliqué, que chaque question contestée d'un avocat sera analysée avant que le témoin soit autorisé à y répondre.

Cette nouvelle procédure est imposée à la suite d'un jugement de la Cour d'appel de l'Ontario, qui interdit à la commission d'identifier les suspects.

Pour le juge Grange, cette interdiction frappe le rapport que la commission fera et non ses audiences. C'était

qu'on interjetait appel en Cour suprême.

Me Thomson s'est plaint de ce que certains témoignages ont jusqu'ici laissé croire que sa cliente est une suspecte dans cette affaire.

"Il est injuste et illégal, a affirmé Me Thomson, qu'elle soit soumise à des questions qui ne sont pas nécessaires."

Pour Me Thomson, le juge Grange n'a tout simplement pas le droit de faire subir à Mme Trayner "un procès devant le public".

L'avocat de la police, Me Barry Percival, a proposé quant à lui

Mme Trayner


Me Claude Thomson, avocat de l'infirmière-chef Phyllis Trayner, soutenait au contraire que la décision de la Cour d'appel de l'Ontario visait la preuve présentée à la commission.

Maintenant que le juge Grange s'est pro-

### COIFFURE MODE


pour

**ELLE**



LOUISE FONTAINE  
564-1555

**LUI**



ELMER BYRNS  
563-9477

ainsi que  
**MANON**  
et  
**PETER**

### COIFFURE ELMER BYRNS

1601, King ouest, Sherbrooke

**LE CLUB LIONS DE WINDSOR**  
vous invite à la  
**Super Soirée Las Vegas (CASINO)**  
**LE SAMEDI 5 MAI 1984 - 21h.**  
**POLYVALENTE LE TOURNESOL**  
Adm.: \$10.00 qui vous donne droit à \$4.000. (Netif)  
Toujours soigné. Fournis de boissons. 18 ans et plus.  
Billets en vente par les membres du Club  
R. Coutu 845-3307; G. Martineau 845-4426

### EXCURSIONS D'UN JOUR en AUTOBUS

**POUR PERSONNES RETRAITÉES ET D'AGE D'OR**



**JE VOYAGE AVEC JULES**

**29 AVRIL**  
Françoise Gaudet-Smet sur rendez-vous. voyage, visite et repas inclus \$30.

**9 MAI**  
Grande journée spéciale Le Salon de la Femme. Visite Place Via-Marie, Place des Arts, Montréal sous terre, avec guide. Autobus et entrée \$20.

**16 MAI**  
Agro-Pur, Granby, Cidrerie Rougemont, Les vignobles de St-Hyacinthe. Visite sur rendez-vous. 2 dégustations et visite inclus \$25.

**22 MAI**  
Baseball Expos. Voyage et billet inclus \$20.

**Rés. 567-0356 - Bur. 563-5344**

**RENSEIGNEMENTS DES VOYAGES D'ÉTÉ**

---

--- DÉCOUPEZ CETTE PARTIE ---

<b>SHERBROOKE-EST</b> Adrien Morin 564-1080	<b>COOKSHIRE</b> Rosaire Doyon 875-3044	<b>WATERVILLE</b> Rose Martin 837-2634
<b>SHERBROOKE-OUEST</b> Yvette Fournier 567-6024	<b>COATICOOK</b> Madeleine Tremblay 849-4937 ou Autobus Coaticook 849-6633	<b>LENNOXVILLE</b> Yvette Paré 562-6877
<b>SHERBROOKE-NORD</b> Liliane Tanguay 567-5950	<b>STANSTEAD - BEEBE - ROCK ISLAND</b> Estelle Tremblay 876-5877	<b>EAST ANGUS</b> Rose Thibodeau 832-2155
<b>SHERBROOKE-CENTRE</b> Roberta Etherington 562-6024		<b>MAGOG</b> Mme Dominique Toulouse 843-8983

**Voyages Escapade INC.**  
Permis du Québec

### LA VENTE DE PRINTEMPS

# SICO

Émail semi-lustré d'intérieur au latex  
Super blanc titane (162-110)



Émail semi-lustré d'intérieur à l'alkyde  
Super blanc titane (130-110)



## 19,99\$

ou moins les 4 litres de Blanc

Émail velouté d'intérieur au latex  
Super blanc titane (161-110)



Peinture mate d'extérieur au latex acrylique  
Blanc lys (260-110)

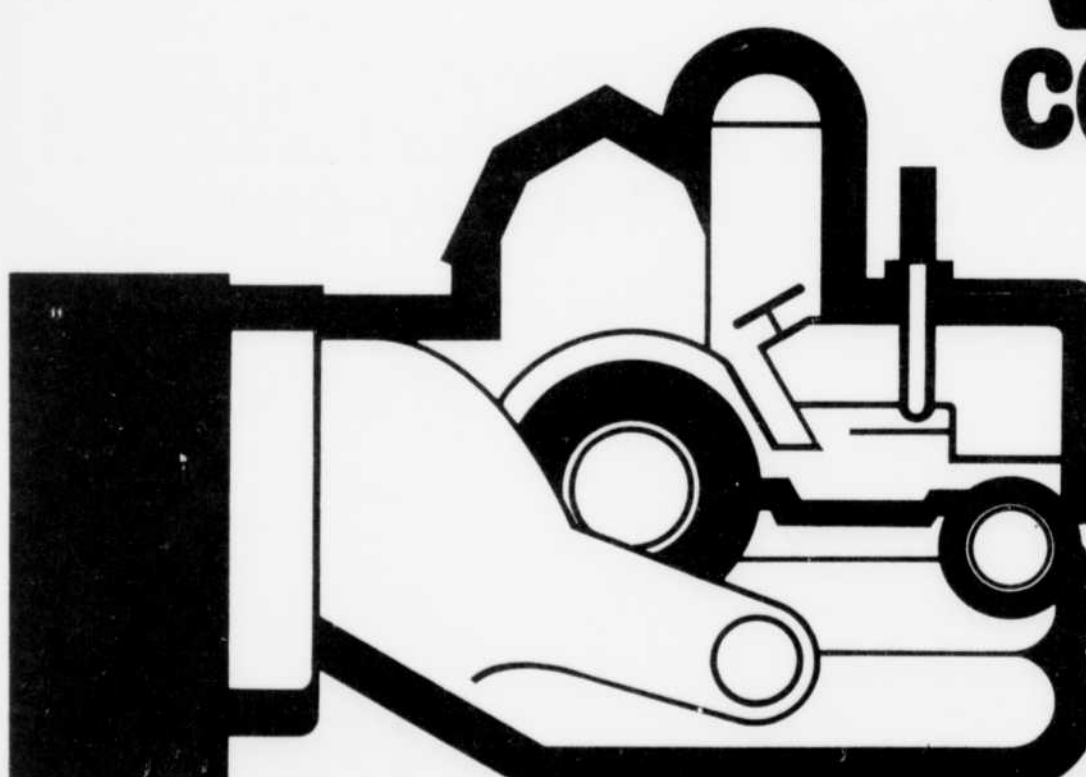


\* Teintage sans frais dans un choix de plus de 250 tons pastel.

<b>CENTRE DE RÉNOVATION ROULEAU</b> 45 Craig sud, Cookshire <b>875-3333</b>	<b>LUMBERLAND</b> 5711, boul. Bourque, Rock Forest <b>563-0220</b>	<b>DÉCORATION KING</b> 1303 King o., Sherbrooke <b>567-9884</b>
<b>LUMBERLAND</b> 235 Galt est, Sherbrooke <b>569-3694</b>	<b>FERRONNERIE IDÉALE</b> 533 King est, Sherbrooke <b>567-7212</b>	<b>MATÉRIAUX R. et R.</b> St-François-Xavier de Bromton <b>845-2744</b>
<b>DÉCORATION MAGOG</b> 224 Principale O., Magog <b>843-1316</b>	<b>OSCAR PAGE</b> 82 Frondin est, East Angus <b>832-4944</b>	<b>LUMBERLAND</b> 460 St-Patrice o., Magog <b>843-3346</b>
<b>LUMBERLAND R.R.3.</b> Coaticook <b>849-2761</b>	<b>MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LETOURNEAU</b> 4855, Rte 143 sud, Lennoxville <b>566-5633</b>	<b>QUINCAILLERIE BELMONT</b> 1947 Belvidère sud, Sherbrooke <b>821-2001</b>
	<b>QUINCAILLERIE MI-VALLON</b> Boul. Mi-Vallon, Rock Forest <b>564-2416</b>	

Si vous êtes agriculteur,

# le budget 84 VOUS concerne



Le budget fédéral 84 est d'une importance tout à fait spéciale pour les agriculteurs. Les agriculteurs canadiens, comme tous les Canadiens, doivent être en mesure de se constituer une pension de retraite raisonnable. Plusieurs agriculteurs ne peuvent épargner pour leur retraite pendant leurs années de travail et doivent vendre leur exploitation agricole pour s'assurer un revenu de retraite.

Le gouvernement du Canada prend des mesures pour assurer la sécurité de ce revenu.


**Vente d'une ferme et déductions au REÉR.**  
Un agriculteur qui vend sa ferme pourra transférer, en franchise d'impôt, jusqu'à 120 000 \$ de gains en capital imposables à un régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR).

**Transfert d'exploitation agricole familiale.**  
Des changements, conformes à l'engagement du gouvernement de préserver l'exploitation agricole familiale, faciliteront le transfert d'exploitations agricoles familiales entre générations.

Ces mesures ainsi que plusieurs autres contenues dans le budget 84 devraient contribuer à préserver les exploitations agricoles familiales.

Le gouvernement du Canada a besoin de l'aide de tous les Canadiens, y compris les agriculteurs, pour bâtir l'avenir.

Renseignez-vous.



**Finances Canada**

**Finance Canada**

Vous pouvez obtenir des dépliants qui vous expliqueront clairement et simplement les diverses applications du budget 84 en envoyant le bon ci-dessous.

Poster à: Budget 84, Ministère des Finances  
160, rue Elgin, Ottawa, Ontario K1A 0G5

Je désire recevoir le ou les dépliants suivants:

Le budget et

les femmes

les contribuables

les agriculteurs

les pensions

la petite entreprise

les propriétaires et acheteurs de maisons

la participation aux bénéfices


Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

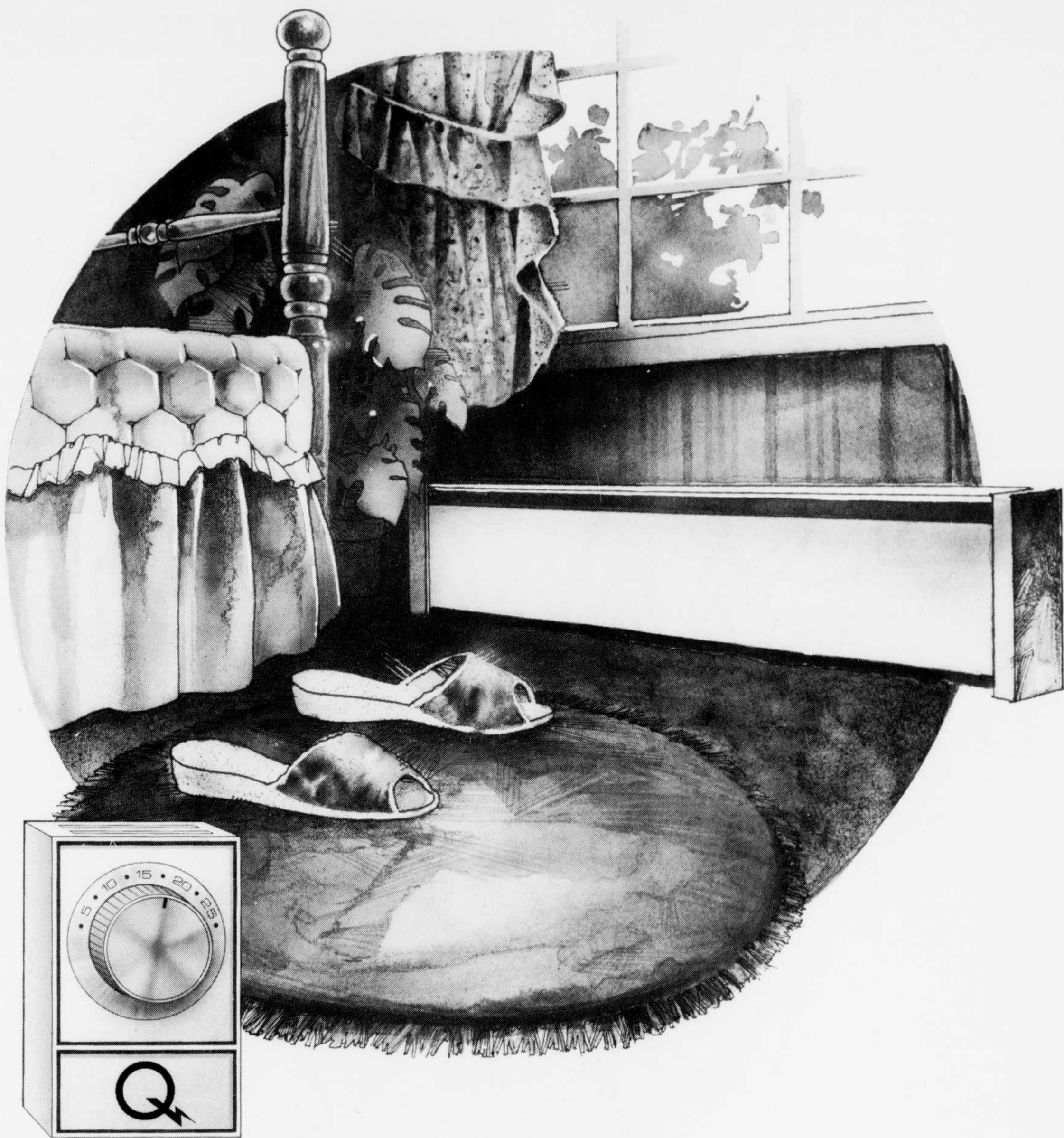
**Canada**

**BUDGET 84**



**Partenaires pour assurer la croissance.**

# Tout bien calculé



**l'électricité  
ça nous  
sert  
mieux**

**0 °C** Dehors c'est le froid.  
À l'intérieur le confort est constant, beau temps, mauvais temps, grâce à l'électricité. C'est rassurant de savoir que l'on peut toujours compter sur cette énergie sécuritaire.

Disponible, fiable et propre, l'électricité répond à tous nos besoins... surtout si on sait bien s'en servir. Chaque jour, pour notre bien-être, les gens d'Hydro-Québec canalisent énergies, savoir-faire et ressources.

**L'électrificacit **





Le vice-président américain George Bush, à droite, explique sa proposition de contrôle des armes chimiques à la conférence sur le désarmement. À gauche le délégué soviétique Victor Israelian et le délégué britannique Ian Cronartie.

## Interdiction des armes chimiques proposée par Bush: contrôle sévère

GENEVE. (AFP) — Le vice-président américain George Bush a fait mercredi, devant la Conférence du désarmement de l'ONU à Genève, une proposition d'interdiction des armes chimiques dans le monde assortie de mesures de contrôle qu'il a qualifiées de sans précédent.

Cette proposition qualifiée de révolutionnaire par un délégué occidental ouvrirait si elle entrait partout en application, toutes les installations militaires à un contrôle international pratiquement effectué à l'improviste.

Selon l'article dix de ce projet de convention bannissant les armes chimiques, les pays signataires seraient contraints d'accepter que toutes leurs installations militaires, gouvernementales ou paragouvernementales, pouvant servir à stocker ou à fabriquer des armes chimiques, puissent être inspectées par des missions internationales, avec un préavis de 24 heures.

Comme ces armes peuvent être

stockées ou fabriquées dans les installations les plus diverses et les plus inattendues cela reviendrait à dire, remarque un délégué occidental, que les Russes pourraient aller inspecter le Bureau ovale de la Maison Blanche, sous prétexte qu'on peut y cacher des obus à yperite (gaz toxique ainsi appelé du nom de la ville, Ypres, où il fut utilisé pour la première fois au cours de la Première Guerre mondiale).

M. Victor Israelian, le délégué soviétique à la conférence, a rappelé la position soviétique prévoyant de préférence des formes de contrôle purement nationales et, dans le cas où elles seraient internationales, réalisées périodiquement.

# Washington prêt à accroître son aide militaire aux pays victimes du Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a déclaré mercredi que les Etats-Unis étaient prêts à accroître leur aide militaire aux pays du Sud-Est asiatique pour les aider à faire face aux attaques du Vietnam.

Il n'y a absolument aucune excuse pour les incursions vietnamiennes au Cambodge et en Thaïlande. Ils n'ont rien à faire là, a déclaré M. Shultz au cours d'un entretien radiodiffusé avec des journalistes asiatiques organisé par l'agence d'information américaine (USIA).

Le secrétaire d'Etat a également estimé que les efforts pour calmer les tensions provoquées par les récentes activités militaires vietnamiennes avaient peu de chances de réussir tant que les voisins non-communistes du Vietnam ne renforceraient pas leur capacité militaire. Je pense qu'une médiation, sans être dans une position relativement forte, est généralement condamnée à l'échec, a-t-il dit.

Les Etats-Unis avaient dénoncé, mar-

di, dans des termes particulièrement forts, les récentes attaques menées par des forces vietnamiennes contre des camps de réfugiés à la frontière entre le Cambodge et la Thai-

lande, rappelle-t-on. Le secrétaire d'Etat a noté que le premier ministre thaïlandais, le

général Prem Tinsulanonda, avait discuté de ces questions avec le président Reagan au

cours de sa visite à Washington, la semaine dernière.

*La confiance*

## CROWN DIAMOND

<p>Latex d'intérieur fini mat satiné Super blanc (01-001) <b>18,48\$</b> <small>(ou moins les 4 litres*)</small></p>	<p>Email d'intérieur et d'extérieur pour planchers Gris tuile (02-230) <b>18,48\$</b> <small>(ou moins les 4 litres*)</small></p>	<p>Peinture lustrée d'extérieur à l'alkyde Blanc (02-309) <b>19,48\$</b> <small>(ou moins les 4 litres*)</small></p>	<p>Latex d'intérieur semi-lustré Super blanc (01-100) <b>19,48\$</b> <small>(ou moins les 4 litres*)</small></p>
		<p>Peinture mate d'extérieur au latex acrylique Blanc (02-009) <b>19,48\$</b> <small>(ou moins les 4 litres*)</small></p>	<p>Peinture mate d'intérieur fini perle à l'alkyde Blanc (01-609) <b>19,48\$</b> <small>(ou moins les 4 litres*)</small></p>

\* Offert sans supplément dans tous les tons pastel du sélecteur Crown Décor.

<p><b>FERRONNERIE GALT</b> ENR. 2208, Galt ouest - Sherbrooke Tél.: 569-8819</p>	<p><b>GASTON COTE</b> INC. 1000, Galt est - Sherbrooke Tél.: 564-8841</p>	<p><b>PEINTURES de ARMOND</b> INC. 800, rue Conaell - Sherbrooke Tél.: 569-7095</p>
--	---	---

### Autour du monde

#### • Une pluie d'obus

BEYROUTH (AFP) — La situation s'est brusquement dégradée, mercredi soir, à Beyrouth et dans la montagne d'Aley (au sud est de la capitale) et les obus ont commencé à pleuvoir sur les quartiers résidentiels dans les banlieues nord et sud-est de Beyrouth ainsi que dans les localités de la montagne, selon la Voix du Liban, radio du parti Kataeb (phalanges).

Les échanges de tirs qui ont repris en milieu d'après-midi sur l'axe Souk El Gharb-Aley se sont étendus vers 19h00 à la région de Beyrouth où les quartiers de Jdeide, Dekouane (banlieue sud-est) et Dora, Nahr (banlieue nord) ont été bombardés.

Dans la banlieue sud, de violents tirs d'artillerie ont été échangés sur l'axe de la galerie Semaan-Sfair entre l'armée libanaise et les milices anti-gouvernementales chiites, ajoute la radio phalangiste.

#### • Satellite chinois

PEKIN (AFP) — La Chine a, pour la première fois, placé un satellite de communications sur une orbite géostationnaire, a annoncé mercredi la télévision chinoise, ce que jusqu'à présent seules quatre puissances au monde (les Etats-Unis, l'URSS, l'Europe et le Japon) étaient en mesure de faire.

La télévision chinoise a consacré mercredi soir plus de dix minutes à cet événement présenté comme un grand succès de la science chinoise et souligné qu'il contribuerait à la modernisation de l'armée.

Le satellite, placé à 125 degrés de longitude est au-dessus de l'Equateur, a permis aux téléspectateurs de la région du Xinjiang (dans l'extrême-ouest de la Chine) de recevoir mardi, à titre expérimental, des images en direct de Pékin, a précisé la télévision.

#### • Encore Mondale

ST. LOUIS (AFP) — L'ancien vice-président Walter Mondale, après ses retentissantes victoires à New York et en Pennsylvanie, semblait en passe, mercredi, d'infliger une nouvelle défaite au sénateur Gary Hart dans les petites assemblées (caucus) du Missouri.

Soixante quinze délégués à la convention qui élira en juillet, à San Francisco, l'adversaire démocrate de M. Ronald Reagan sont en jeu dans cet Etat du Middle West où M. Mondale bénéficie du soutien de l'influent sénateur Thomas Eagleton, de nombreux hommes politiques locaux et, comme toujours, des ressources de la puissante centrale syndicale AFL-CIO.

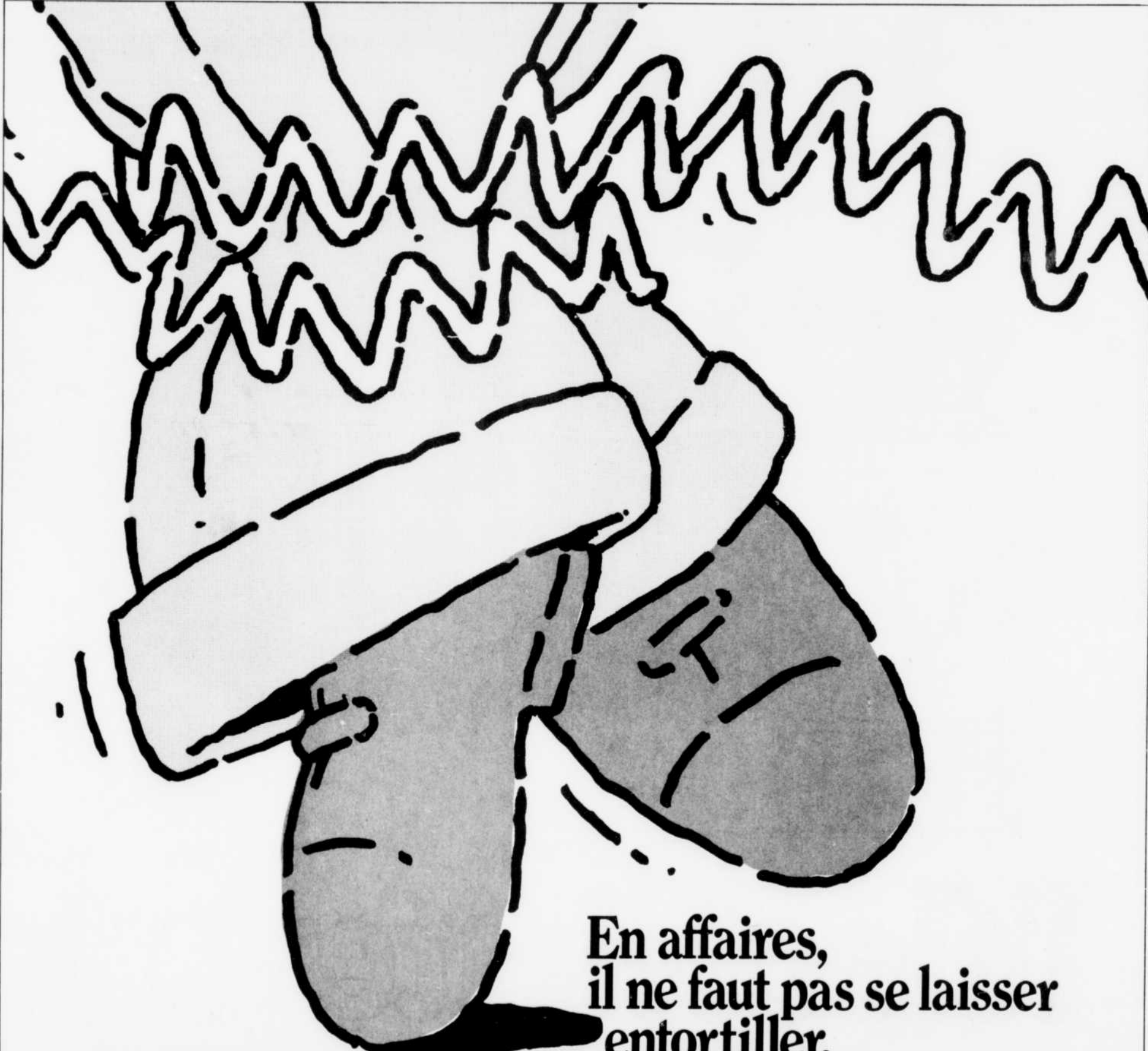
Le responsable de la campagne de M. Hart dans le Missouri, M. Vincent Volpe, semble avoir d'avance concédé la victoire à M. Mondale en estimant que si ce dernier n'obtenait pas 51 pour cent des voix, ce résultat serait un succès pour le sénateur du Colorado.

#### • Sommet annulé

WASHINGTON (PC) — A cause de la quasi impossibilité de trouver des dates disponibles, selon certains hauts fonctionnaires américains, l'administration Reagan a abandonné son idée d'organiser pour le milieu du mois prochain une rencontre au sommet qui aurait réuni les présidents des Etats-Unis et du Mexique et le premier ministre canadien.

Hauts fonctionnaires américains et canadiens ont précisé mercredi que la proposition américaine n'avait jamais été plus qu'une suggestion et qu'aucune invitation officielle n'avait été transmise soit au premier ministre Trudeau soit au président mexicain, M. Miguel de la Madrid.

On a confirmé l'abandon du projet à l'issue d'une série de rencontres entre dirigeants américains, dont le président Reagan, et le ministre mexicain des Affaires extérieures, M. Bernardo Sepulveda Amor.



**En affaires, il ne faut pas se laisser entortiller.**

**E**n affaires, il ne faut jamais se laisser entortiller par un contrat mal adapté à ses besoins. Chez Bell Canada, vous trouverez à la fois le système de télécommunications et le contrat qu'il vous faut, un contrat sur mesure, que vous pouvez modeler selon votre situation financière et vos priorités: le Contrat à tarifs fixes.

Le Contrat à tarifs fixes, c'est d'abord un contrat qui vous permet de jouir de prix très compétitifs. Et qui resteront compétitifs, puisque le contrat vous assure d'une stabilité tarifaire absolue sur le coût de l'équipement et comporte une option d'achat. Le contrat vous permet en outre de choisir la période pendant laquelle vous

étalerez vos paiements et d'effectuer des paiements anticipés quand bon vous semblera. Le Contrat à tarifs fixes offre au gestionnaire le double avantage de l'économie et de la flexibilité.

Sans compter la sécurité: Bell assure et garantit l'entretien du système pendant toute la durée du contrat, et remplace le système en cas de sinistre. Le Contrat à tarifs fixes vous fait profiter en tout temps de l'expérience et de l'expertise Bell Canada. Du service Bell. C'est le contrat qui décontracte.

### Le Contrat à tarifs fixes

**L'efficacité passe par Bell**

